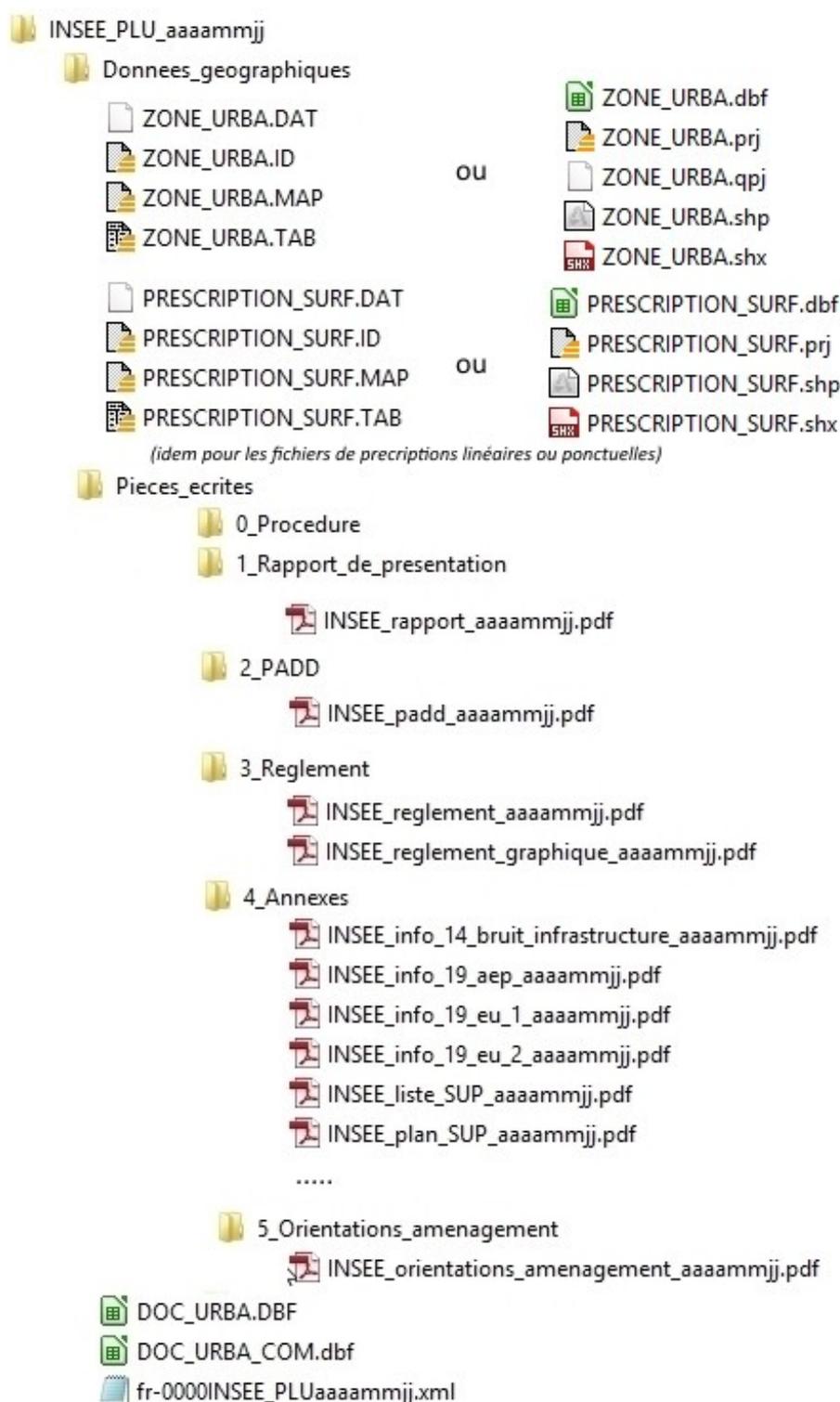


Modification d'un document d'urbanisme déjà publié sur le Géoportail

A chaque modification d'un document d'urbanisme publié sur le Géoportail, le document modifié doit être de nouveau publié en totalité sur ce Géoportail.

Le fichier initial qui a été publié s'appelle INSEE_PLU_aaaammjj.zip (pour un PLU), et se présente comme suit:



Après l'avoir dézippé sur son ordinateur, il faut :

1) remplacer tous les documents qui ont été changés (sans changer l'organisation des répertoires)- par exemple :
le nouveau règlement, les nouvelles orientations d'aménagement, les nouveaux plans de zonages, le rapport de présentation complété par la note de présentation de la modification, les fichiers SIG, ...

2) changer tous les noms des fichiers (même les fichiers qui ne sont pas remplacés) et du répertoire principal, à savoir :

aaaammjj doit correspondre à la date de l'approbation de la dernière modification du document d'urbanisme (par exemple, 20180506, si le dernier changement a été approuvé le 6 mai 2018).

3) aussi changer la date dans la table des attributs des fichiers SIG (du répertoire des données graphique) pour qu'elle corresponde aussi à cette date de l'approbation de la dernière modification (même si le zonage n'a pas changé)

4) faire pareil pour les dates figurant dans les fichiers DOC_URBA.DBF et DOC_URBA_COM.DBF

5) changer le fichier de Métadonnées fr-0000INSEE_PLUaaaammjj.xml, non seulement dans le nom du fichier, mais aussi dans les informations fournies dans ce fichier.

Le Géoportail dispose d'un éditeur permettant de modifier le fichier de Métadonnées existant.

6) finalement, rezipper le tout sur son ordinateur

Le nouveau fichier zippé pourra alors être téléversé et publié sur le Géoportail selon la procédure normale, et remplacera automatiquement le précédent fichier.